



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 10 JANVIER 2013

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article l 121-17 du Code des Communes

Approbation du Compte Rendu de la réunion du 15 novembre 2012 et du 29 novembre 2012.
Le Conseil Municipal, réuni le 10 janvier 2013 sous la présidence de Monsieur André LEMAITRE, Maire.

Convention maintenance éclairage public - SYDELA :

- Décide de confier au SYDELA, à compter du 1^{er} mars 2013, la maintenance de l'éclairage public, opte pour la maintenance de niveau 1, et autorise le Maire à signer la convention à intervenir.

Viabilisation espace Saint Jean :

-Décide de lancer l'opération Aménagement de l'Espace Saint Jean.
-Sollicite une subvention au titre des Contrats de Territoire Départementaux pour l'acquisition, la viabilisation du terrain et de l'aménagement d'une voirie.

Etude globale d'Aménagement du Bourg:

- Accepte la proposition d'avenant pour la maîtrise d'œuvre à passer avec le Cabinet d'Etudes 2 LM 44- LA HAIE FOUASSIERE (+8750 € HT).

Ancien Pont Chemin de Fer - La Forge :

-Retient le devis présenté par l'entreprise DOUET d'ISSÉ pour la réfection des trottoirs et garde-corps s'élevant à la somme de 39 290.50 € HT (15 voix pour, 1 abstention)
-Sollicite l'octroi d'une subvention auprès du Conseil Général au titre des sentiers de randonnée.

Terrain communal :

-Décide de ne pas vendre la parcelle cadastrée YD n°5 située à Belle Rivière (14 voix pour, 2 abstentions)
-Donne un accord de principe à la vente d'un excédent de chemin situé à la Boulais, et fixe le prix à 1000 € l'ensemble.

Vœu du département :

-Soutient le vœu adressé par Monsieur le Président du Conseil Général, à l'ensemble des maires du département et concernant les agissements des opposants à l'aéroport de Notre Dame des Landes.

Fait à Moisdon-la-Rivière, le 15 janvier 2013
Le Maire,



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 21 FEVRIER 2013

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article l 121-17 du Code des Communes

Approbation du Compte Rendu du 10 janvier 2013.

Le Conseil Municipal, réuni le 21 février 2013 sous la présidence de Monsieur André LEMAITRE, Maire.

Affaires scolaires :

-Validation du coût d'un élève école publique- Année 2012 :

- Valide le coût moyen de fonctionnement d'un élève de l'école publique pour l'année 2012, soit 547.18 €.
- Fixe le montant de la participation communale aux dépenses de fonctionnement de l'école privée à 547.18 € par élève conformément au contrat d'association.
- Valide le coût des fournitures scolaires d'un élève de l'école publique pour l'année 2012, soit 36 €.
- Fixe le montant de la subvention pour fournitures scolaires année 2013/2014 à 36 €.
- Fixe le montant de la participation des communes extérieures ayant des enfants scolarisés à l'école publique à 583.18 € (547.18 € + 36 €)

-Animations extra-scolaires :

- Fixe à 12.50 € par élève et par an le montant de la subvention à verser pour animations extrascolaires
- Décide de verser à l'OGEC de Châteaubriant le montant de la participation aux dépenses de fonctionnement d'une classe CLIS pour un élève année 2012/2013

Rythmes scolaires :

- Décide de reporter la mise en place de la refonte des rythmes scolaires en septembre 2014

Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (PAVE):

- Décide d'adhérer au groupement de commandes qui sera mis en place entre les communes du canton et Soudan pour l'élaboration du Plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics et du diagnostic des Etablissements Recevant du Public (ERP)

Projet aménagement 35 rue de Bel Air:

- Adopte le projet d'aménagement des 3 classes pour abriter le SSIADPA, les services du Conseil Général, la PMI, les assistantes sociales
- Sollicite une subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR)
- Autorise le maire à signer le contrat de maîtrise d'œuvre à passer avec le Cabinet MASSON.

Etude zonage d'assainissement :

- Décide la mise à jour du plan de zonage d'assainissement pour le secteur des Champs Guerriers.
- Accepte la mission de maîtrise d'œuvre du Cabinet 2LM s'élevant à 1700 € HT

Pont de la Forge :

➤ Décide de lancer une consultation pour une mission SPS concernant les travaux de réparation du pont.

Lotissement du Champ de Foire :

➤ Décide de lancer une consultation d'entreprises pour réaliser la viabilisation du lotissement

Alimentation électrique extérieurs Prieuré :

➤ Accepte le devis présenté par l'entreprise EPRB et s'élevant à la somme de 947.48 € HT

Enquête publique parc éolien Erbray :

➤ Emet un avis favorable sur la demande d'autorisation d'extension du parc éolien existant par la SAS « Ferme Eolienne d'Erbray » sur la commune d'Erbray

Schéma départemental de Coopération Intercommunal :

➤ Emet un avis favorable à la dissolution du SIVOM

Fait à Moisdon-la-Rivière, le 27 février 2013
Le Maire,



COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article l 121-17 du Code des Communes

Approbation du Compte Rendu du 21 février 2013.

Le Conseil Municipal, réuni le 28 mars 2013 sous la présidence de Monsieur André LEMAITRE, Maire.

Pont de la Forge :

➤ Retient le Cabinet ATAE – Saint Sébastien-sur-Loire pour la mission de coordination SPS : 960 € HT

Espace Saint-Jean :

➤ Accepte le contrat de maîtrise d'œuvre à passer avec le Cabinet Ménard de Châteaubriant pour la somme de 17 160 € HT.

Compte de Gestion – Année 2012 :

➤ Approuve l'ensemble des comptes de gestion dressés par le Receveur.

Compte Administratif – Année 2012 :

➤ Approuve le compte administratif du budget d'assainissement

<u>Section exploitation</u>	<u>Section investissement</u>
Dépenses : 31 142.67 €	Dépenses : 30 105.60 €
Recettes : 85 350.55 €	Recettes : 57 368.67 €
Excédent global : 81 470.95 €	

➤ Affecte le résultat de clôture de la section d'exploitation soit 56 358.08 €

- 53 000.00 € art 1068 – Section d'investissement
- 3 358.08 € art 002 – Section de fonctionnement

➤ Approuve le compte administratif du budget de la commune

<u>Section exploitation</u>	<u>Section investissement</u>
Dépenses : 1 169 230.26 €	Dépenses : 489 874.14 €
Recettes : 1 403 753.08 €	Recettes : 505 351.61 €
Excédent global : 250 000.29 €	

➤ Affecte le résultat de clôture de la section d'exploitation soit 234 522.82 €

- 234 522.32 € art 1068 – Section d'investissement

Budget 2013 :

➤ Vote le budget 2013 du Service Assainissement qui s'équilibre en recettes et en dépenses aux sommes de :

- Section de fonctionnement : 55 945.00 €
- Section d'investissement : 262 733.00 €

➤ Vote le budget 2013 de la commune qui s'équilibre en recettes et en dépenses aux sommes de :

- Section de fonctionnement : 1 396 290.00 €
- Section d'investissement : 1 441 942.00 €

➤ Vote le budget Lotissement « Le Champ de Foire » qui s'équilibre en recettes et en dépenses aux sommes de :

- Section de fonctionnement : 43 290.00 €
- Section d'investissement : 43 290.00 €

➤ Décide de maintenir les taux d'imposition pour l'année 2013 :

- Taxe d'habitation : 13.30 %
- Taxe foncière propriété bâtie : 12.60 %
- Taxe foncière propriété non bâtie : 43.51 %

Subvention année 2013 :

➤ Vote les subventions suivantes :

Société Courses Erbray- Moisdon	250.00 €	A.M.G.E	200.00 €
Office Cantonal des Sports	594.00 €	Asst Sportive EDDMM	1 500.00 €
Asst Maintien à Domicile PA	120.00 €	Asst Sportive Moisdon Basket	850.00 €
Tradition et Environnement	400.00 €	Amis de la Forge	550.00 €
Instance de Gérontologie	200.00 €	Comité des Fêtes	300.00 €
Amicale Laïque (USEP)	508.00 €	Brême du Don	400.00 €
Asst Pêche Loisirs-Ecole Pêche	152.00 €	Amicale des Sapeurs Pompiers	653.00 €
CAUE	80.00 €	AFN	600.00 €
ADAPEI Châteaubriant	63.00 €	CCAS Moisdon	4 829.00 €
Judo Club la Meilleraye	80.00 €		

Travaux remise en état voirie communale :

➤ Arrête la liste des opérations de voirie à entreprendre en 2013

- Impasse des Perrières
- Parking des écoles
- Cimetière
- Parking BOURDEL
- Route de la Touche

Exposition Maison de Pays :

➤ Autorise le Maire à signer l'avenant au marché Exposition Maison de Pays pour un montant global de 875.00 € HT.

Avenant marché voirie – La Forge :

➤ Autorise le Maire à signer l'avenant au marché voirie la Forge.

Vente excédent Chemin :

➤ Décide de vendre un excédent de Chemin de 416m² à la Boulais.

Fait à Moisdon-la-Rivière, le 30 mars 2013
Le Maire,

A.LEMAITRE



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 MAI 2013

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article l 121-17 du Code des Communes

Approbation du Compte Rendu du 28 mars 2013.

Le Conseil Municipal, réuni le 16 mai 2013 sous la présidence de Monsieur André LEMAITRE, Maire.

Révision des loyers :

- Fixe le montant du loyer SITC à 496 € par mois à compter du 1^{er} juillet 2013.
- Fixe le montant du loyer 16 rue du Pont Neuf à 1366.40 € par mois à compter du 1^{er} juin 2013.

Indemnité gardiennage de l'église :

- Décide de verser l'indemnité au taux plein soit 474.22 € à compter du 1^{er} janvier 2013.

Tarifs accueil périscolaire. Année scolaire 2013/2014 :

- Vote les nouveaux tarifs applicables pour l'année scolaire 2013/2014.

Tranche	Prestation horaire	Prestation à la ½ heure
Tranche 1 - QF inférieur à 400 €	0.78 €	0.39 €
Tranche 2 - QF entre 401 € et 650 €	0.90 €	0.45 €
Tranche 3 - QF entre 651 € et 950 €	1.02 €	0.51 €
Tranche 4 - QF entre 951 € et 1250 €	1.10 €	0.55 €
Tranche 5 - QF supérieur à 1251	1.22 €	0.61 €

Transports scolaires- Année scolaire 2013/2014 :

- Maintient le montant de la participation communale à 80 € par élève et par an pour les élèves du primaire et de la maternelle, privé ou public, et pour les élèves fréquentant des établissements d'enseignement primaire spécialisé.

Lotissement du Champ de Foire :

- Autorise Monsieur le Maire à signer le marché à passer avec l'Entreprise 2 BTP 44- LES TOUCHES, pour la réalisation des travaux de viabilisation du lotissement du Champ de Foire, pour un montant de 114 863.50 € HT.
- Fixe le prix de vente des terrains à 39 € le m².

Travaux voirie :

- Autorise Monsieur le Maire à signer le marché à passer avec l'Entreprise HERVE 44-JUIGNE, pour la réalisation des travaux de PAVC, pour un montant de 26 848.50 € HT.
- Autorise Monsieur le Maire à signer le marché à passer avec l'Entreprise RICHARD 44- RUFFIGNE pour la réalisation des travaux de terrassement et pose d'un cadre de pont, pour la somme de 5 538,56 € HT
- Autorise Monsieur le Maire à signer le marché à passer avec l'Entreprise RICHARD 44-RUFFIGNE pour la réalisation des travaux de curage et dérasement des fossés.

Mobilier la Forge :

➤ Autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant à passer avec la Société PJF Service 44-Saint Julien de Concelles pour une moins-value de 1 968.90 € HT.

Régime indemnitaire :

➤ Détermine le montant de l'enveloppe globale affectée à chaque cadre d'emploi.

Enquête publique :

➤ Emet un avis négatif au dossier d'enquête publique concernant l'actualisation et l'extension du plan d'épandage agricole des boues des stations d'épuration de Tougas et Petite Californie (Nantes Métropole)

Fait à Moisson-la-Rivière, le 22 mai 2013
Le Maire,

A.LEMAITRE



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 JUIN 2013

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article l 121-17 du Code des Communes

Approbation du Compte Rendu du 16 mai 2013.

Le Conseil Municipal, réuni le 27 juin 2013 sous la présidence de Monsieur André LEMAITRE, Maire.

Lotissement du Brévent – Atlantique Habitations :

➤ Accorde sa garantie pour le remboursement d'un emprunt contracté par Atlantique Habitation destiné à financer la réhabilitation de 13 logements au lotissement du Brévent.

Lotissement du Champ de Foire :

➤ Accepte la participation financière à verser au SYDELA, pour les réseaux électriques et téléphoniques, soit un montant total de 24950.23 €.

Chauffage Halle du Fourneau :

➤ Décide l'installation d'un chauffage électrique par aérotherme.
➤ Accepte le devis présenté par l'Entreprise DAVID- 44 ERBRAY pour la somme de 17 303.50 € HT.

Pont de la Forge :

➤ Accepte l'avenant présenté par l'Entreprise DOUET 44-ISSÉ pour la somme de 1838.50 € HT.
➤ Accepte le devis présenté par l'entreprise AUNETTE, pour la réalisation de chicanes (1280.00 € HT)

Indemnité de Conseil :

➤ Décide de verser au receveur municipal une indemnité de conseil au taux de 75%.

Maison de Pays :

➤ Décide de clôturer la régie de recettes de la Maison de Pays à la date du 28 juin 2013.

Vente propriétés communales :

➤ Décide de procéder à un échange de terrain avec Mr Christophe ROUL.
➤ Donne son accord de principe pour vendre la maison située au 35 rue de Bel Air.
➤ Donne un accord de principe pour la mise en vente de l'immeuble situé 12 rue d'Aval. (Ancienne trésorerie)

Communauté de Communes :

➤ Approuve les statuts modifiés.
➤ Accepte la nouvelle composition du comité, à savoir 51 membres.

Fait à Moisdon-la-Rivière, le 2 juillet 2013
Le Maire,

A.LEMAITRE



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 3 SEPTEMBRE 2013

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article l 121-17 du Code des Communes

Approbation du Compte Rendu du 27 juin 2013.

Le Conseil Municipal, réuni le 3 septembre 2013 sous la présidence de Monsieur André LEMAITRE, Maire.

Travaux aménagement bâtiments 35 rue de Bel Air :

➤ Autorise le Maire à signer les marchés à passer avec les entreprises suivantes :

LOTS	ENTREPRISES PROPOSEES	OFFRES MONTANTS HT	OPTIONS A RETENIR
GROS-ŒUVRE	TILLAUD - RIALLE	18 761.45 €	3 744.00 €
MENUISERIES EXTERIEURES	MENUISERIES DU DON - MOISDON	31 339.00 €	-1 993.00 €
MENUISERIES INTERIEURES CLOISONS-PLAFONDS	EMCG - CHATEAUBRIANT	26 916.57 €	
CARRELAGE-FAIENCE	CIAN-	6 750.00 €	2 591.93 €
PEINTURE	ROUSSEAU	7 167.50 €	
SANITAIRES	TISON	6 996.90 €	
ELECTRICITE-VMC- CEI	EMCG - CHATEAUBRIANT	20 318.12 €	
		118 249.54€	4 342.93 €

➤ Retient le Cabinet ATAE- St Sébastien-sur-Loire, pour la mission SPS : 1120 € HT

Vente propriétés communales:

➤ Décide de vendre à la SCI de Bel Air, la maison située au 35 rue de Bel Air pour la somme de 52 000 €, et autorise le Maire à signer l'acte.

➤ Accepte la proposition faite par l'Association diocésaine de Nantes d'acquérir le presbytère pour la somme de 250 000 €, et autorise le Maire à signer l'acte.

Achat terrain :

➤ Décide d'acquérir le terrain situé Haute-Croix - Clos Bédy, appartenant à l'association diocésaine de Nantes pour la somme de 12 253.50 €

Zonage assainissement :

➤ Décide d'approuver la mise à jour du zonage Assainissement (secteur des Champs Guerriers).

Statuts SIAEP :

➤ Approuve la modification des statuts du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable du Pays de la Mée.

Location atelier Rue du Camp :

➤ Décide de louer l'atelier situé Rue du Camp au SIVOM du canton de Moisdon-la-Rivière pour la somme de 500 €/mois.

Maison de Pays :

➤ Autorise le Maire à signer la convention à passer entre la Commune, la Communauté de Communes du Castelbriantais, les Amis de la Forge, et l'Office de Tourisme ayant pour objet la gestion de la Maison de Pays.

Budget assainissement :

➤ Accepte la décision modificative n°2 du budget assainissement.

Espace Saint Jean :

➤ Autorise le Maire à signer la convention de réalisation de 6 logements locatifs sociaux à passer avec Atlantique Habitations.

➤ Décide de nommer la future voie qui desservira ce lotissement Rue du Clos Bédy.

Fait à Moisdon-la-Rivière, le 9 septembre 2013
Le Maire,

A.LEMAITRE



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 10 OCTOBRE 2013

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article l 121-17 du Code des Communes

Approbation du Compte Rendu du 24 septembre 2013.

Le Conseil Municipal, réuni le 10 octobre 2013 sous la présidence de Monsieur André LEMAITRE, Maire.

Redevance assainissement :

➤ Fixe, à compter du 1^{er} janvier 2014, à 26 € HT par an, le montant de la prime d'abonnement, et à 0.7800 € HT par m³ d'eau facturé le montant de la surtaxe, et à 52 € par an le forfait pour les habitations n'ayant pas de compteur d'eau et rejetant les eaux usées dans le réseau assainissement.

Révision loyer du Prieuré – Service de soins:

➤ Fixe à 524.05 € par mois le montant du loyer à compter du 1^{er} octobre 2013.

Loyer 35 rue de Bel Air – Service de soins :

➤ Fixe à 650 € par mois le montant du loyer pour le SSIAD à compter de la fin de la rénovation des locaux.

Dissolution du SIVOM :

➤ Accepte les conditions de liquidation du Syndicat.

Vente de terrain communal :

➤ Décide de vendre un excédent de terrain d'environ 52 m² pour un prix de 500 €.

Sage Vilaine :

➤ Donne un avis favorable au projet du Sage Vilaine présenté pour la Commission Locale de l'Eau.

Rapports d'activités :

- Prend acte des rapports d'activités de l'année 2012, présenté par :
- La Communauté de Communes du Castelbriantais
 - Le Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de canton de Moisson (SIVOM)
 - Le Syndicat Intercommunal des Transports Collectifs (SITC)
 - Le Syndicat Intercommunal d'Alimentation d'Eau Potable (SIAEP)
 - Le Syndicat Départemental d'Energie de Loire-Atlantique (SYDELA)

Fait à Moisson-la-Rivière, le 15 octobre 2013
Le Maire,

A.LEMAITRE



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 7 NOVEMBRE 2013

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article l 121-17 du Code des Communes

Approbation du Compte Rendu du 10 octobre 2013.

Le Conseil Municipal, réuni le 7 novembre 2013 sous la présidence de Monsieur André LEMAITRE, Maire.

Réhabilitation du Sacré-Coeur :

- Autorise le Maire à signer les avenants à passer avec les entreprises :
- EMGC Châteaubriant – Lot plafonds, menuiseries intérieures, pour un montant de 2209.68 € HT
 - Les Menuiseries du Don- Lot menuiseries bois-alu pour un montant de 260.48 € HT

Travaux complémentaires Halle du Fourneau:

- Accepte le mémoire en réclamation présenté par l'Entreprise DELAUNAY- Erbray – Lot menuiseries extérieures s'élevant à la somme de 10 496.75 € HT

Réseaux assainissement – Travaux extension :

- Autorise le Maire à signer le marché à passer avec l'Entreprise CHAUVIRE Maumusson pour la réalisation des travaux de réseaux assainissement.
- Rue du Camp : 146 734.00 € HT
 - Rue des Champs Guerriers : 105 199,00 € HT
- Autorise le Maire à signer le marché à passer avec l'Entreprise SPI2 - Guérande pour le contrôle des réseaux assainissement.
- Rue du Camp : 2 301.10 € HT
 - Rue des Champs Guerriers : 1 767,60 € HT

Tarifs communaux :

- Fixe les tarifs communaux à compter du 1^{er} janvier 2014, comme suit :

- Immeuble*
- 8 rue d'Entre-les-Murs ⇨ 327.25 €
 - Prieuré- Orthophoniste ⇨ 256.43 €
 - PMI- 35 rue de Bel Air ⇨ 325.00 €

Salle Saint-Louis :

	du 16/04 au 14/10		du 15/10 au 15/04		Caution
Rassemblement obsèques	42 €		51 €		127 €
location hall	117 €		124 €		127 €
	<i>1^{ère} séance</i>	<i>suivantes</i>	<i>1^{ère} séance</i>	<i>suivantes</i>	
location salle + hall + sono scène	373 €	188 €	419 €	209 €	365 €
location salle + hall + sono scène + régie	419 €	209 €	468 €	233 €	611 €
Répétitions	63 €		89 €		127 €
Frais de nettoyage	127 €				

Associations Moisdonnaises	1 ^{ère} séance gratuite	Séance suivante : 66 € par séance
----------------------------	----------------------------------	--------------------------------------

Salle Polyvalente :

	du 16/04 au 14/10	du 15/10 au 15/04	<u>Caution</u>
Vins d'honneur	82 €	100 €	127 €
Rassemblement obsèques	42 €	51 €	127 €
Repas :			
Petite Salle	82 €	100 €	127 €
Les 2 salles	152 €	167 €	127 €
Frais de nettoyage	127 €		
Verre cassé	1 € l'unité		

Halle du Fourneau :

	Particuliers et traiteurs	Associations moisdonnaises si manifestation payante	Caution	Chauffage *
Utilisation de la salle				Sur relevé consommation réelle 0.15 €/Kwh
1 jour	206 €	103 €	103 €	
Jour supplémentaire consécutif	103 €		103 €	
Mariage	309 €		103 €	
Vin d'honneur	152 €		103 €	
Verre cassé	1 € l'unité			

*Chauffage : Association disposant de la salle à titre gratuit = 50% du coût.

Tarifs cimetièrè :

TERRAIN de 2 m² :

- ↪ concession pour 30 ans : 111 €
- ↪ concession pour 50 ans : 211 €

CAVURNES :

- ↪ concession pour 15 ans : 48 €
- ↪ concession pour 30 ans : 86 €
- ↪ concession pour 50 ans : 122 €

COLUMBARIUM :

- ↪ concession pour 15 ans : 471 €
- ↪ concession pour 30 ans : 829 €
- ↪ concession pour 50 ans : 1200 €

Droit de place :

- 10 € par jour et par véhicule, pour les ventes effectuées régulièrement (au moins une fois par semaine) sans électricité

- 14 € par jour et par véhicule, pour les ventes effectuées régulièrement (au moins une fois par semaine) avec électricité
- 35 € par jour et par véhicule, pour les ventes effectuées occasionnellement.

Syndicat du Don :

➤ Accepte le plan de financement relatif aux travaux de rénovation de la digue de l'Etang de la Forge, et décide de verser à l'Institut d'Aménagement de la Vilaine le montant de la participation communale.

Coût total des travaux TTC	393 834.63 €
Subventions Conseil Général	192 889.00 €
Participation I.A.V.	126 994.45 €
<i>Reste à payer</i>	<i>73 951.18 €</i>
Participation Syndicat du Don	49 300.79 €
Participation Commune Moisdon	24 650.39 €

Décisions modificatives :

- Accepte la décision modificative du budget commune
- Accepte la décision modificative du budget lotissement

Télétransmission des actes :

- Décide de procéder à la télétransmission des actes au contrôle de légalité à compter du 1^{er} janvier 2014.
- Autorise le Maire à signer la convention à passer avec les services de l'état.
- Accepte la proposition financière de la Société JVS Informatique pour la fourniture des logiciels et certificats numériques : 178.50 € HT.

Rémunérations des agents recenseurs :

- Fixe la rémunération des agents recenseurs, de la façon suivante :
 - Feuille de logement : 1.13 €
 - Bulletin individuel : 1.72 €
 - Forfait kilométrique : 150 €
 - Forfait formation : 40 € par ½ journée de formation

Fait à Moisdon-la-Rivière, le 14 novembre 2013
Le Maire,

A.LEMAITRE



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 12 DECEMBRE 2013

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article l 121-17 du Code des Communes

Approbation du Compte Rendu du 7 novembre 2013.

Le Conseil Municipal, réuni le 12 décembre 2013 sous la présidence de Monsieur André LEMAITRE, Maire.

Réhabilitation 35 rue de Bel Air- Avenants :

- Autorise le Maire à signer les avenants à passer avec les entreprises :
 - Entreprise TILLAUT : Lot gros-œuvre, pour un montant en moins-value de 3 319.50 € HT
 - Entreprise TISON : Lot électricité, pour un montant de 1 109.03 € HT
 - Entreprise CIAN : Lot carrelage, pour un montant de 252.00 € HT
 - Entreprise Menuiseries du Don : Lot menuiseries extérieures, pour un montant de 259.63 € HT
 - Accepte la proposition de l'Entreprise CHAUVIRÉ de Maumusson pour les travaux d'aménagement du parking, pour un montant de 19 722.75 € HT

Réhabilitation des réseaux assainissement:

- Accepte la proposition de maîtrise d'œuvre, présenté par la société 2 LM – La Haie Fouassière, et s'élevant à 7 400.00 € HT

Contrat d'assurance :

- Autorise la proposition du Cabinet Delta Consultant- Angers, concernant l'assistance à la maîtrise d'œuvre pour la renégociation des contrats assurances, pour un montant de 1800.00 € HT

Création d'un Service Commun d'Entretien de la Voirie (SCEV) :

- Approuve la convention portant sur la création d'un Service Commun d'Entretien de la Voirie regroupant les cinq communes du canton.

Atelier Rue du Camp :

- Accepte le devis présenté par Joël CONAND concernant le remplacement d'un portail à l'atelier situé Rue du Camp (2590.00 € HT)

Personnel communal :

- Décide la révision du régime indemnitaire alloué au personnel communal.

Sydela- Modification des statuts :

- Décide d'approuver le projet des nouveaux statuts du Sydela.

Fait à Moisdon-la-Rivière, le 18 décembre 2013
Le Maire,

A.LEMAITRE